

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

16 et 17 septembre 2021
Quiberville-sur-Mer

Éléments de compte-rendu

↳ **informations régionales par la délégation Normandie : actualité des sites, projets, acquisitions...**

Intervention de Jean-Philippe LACOSTE, délégué Normandie au Conservatoire du littoral



↳ **informations nationales en lien avec la garderie et informations sur les actions de la Direction de la Gestion Patrimoniale**

Intervention de Gaëlle MOREAU, Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

La DGPat est chargée, en relation avec les délégations de rivières, du pilotage des dispositifs de gestion patrimoniale des sites du Conservatoire.

Elle s'assure que les sites répondent aux exigences fixées par la loi : maintien des équilibres écologiques, qualité paysagère et valorisation du patrimoine naturel et culturel, accessibilité et information du public. Elle est le garant de la qualité des relations conventionnelles avec les gestionnaires et les usagers.

La DGPat est constituée d'une part, en missions thématiques : patrimoine bâti, paysager et culturel, usages et accueil sur les sites et interface terre-mer et d'autre part, en missions transversales : coordination scientifique et patrimoine naturel, gestion - évaluation et garderie, sports de nature.

Le terme de « garderie » désigne l'ensemble des agents employés à la gestion des terrains du Conservatoire du littoral et la mission du même nom vise à accompagner les agents, sans dépasser les prérogatives de leurs employeurs, sur des questions de professionnalisation : animation du réseau, reconnaissance des métiers, équipement, échange d'expérience...

La séquence d'actualités est là pour présenter cette mission et les travaux en cours et à venir pour les agents du littoral.



À télécharger ➞ [Actualités nationales mission garderie](#)

↳ visite dans la basse vallée de la Saône

Présentation par Régis LEYMARIE, délégué adjoint pour la Normandie au Conservatoire du littoral

La vallée de la Saône fait partie du secteur d'intervention du Conservatoire du littoral sur le littoral du Pays de Caux. Il assure aujourd'hui la protection définitive de 13 % du site de la Vallée de la Saône. Les terrains sont gérés par le Conseil départemental de la Seine Maritime. Depuis 2012, le Conservatoire du littoral anime un projet territorial pour la basse vallée de la Saône, en travaillant sur une approche globale, comprenant un ancrage local et une concertation renforcée avec tous les acteurs (privés, publics, locaux, départementaux et régionaux). Le projet territorial intègre trois volets :

- appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;
- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes, ...);
- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.



« Quelle agriculture demain sur les terrains du Conservatoire du littoral ? »

L'agriculture façonne l'identité culturelle, paysagère, économique et sociale des sites du Conservatoire du littoral et occupe en Normandie plus de la moitié du domaine du Conservatoire du littoral. L'agriculture devra s'adapter aux changements à venir et à leurs conséquences : augmentation des températures, sécheresse et salinisation, submersions et inondations... Quelles évolutions des pratiques agricoles faut-il attendre ou imaginer ? Quels peuvent être les impacts sur les exploitations agricoles ? Quelles sont les pistes d'actions ? Tentons de répondre à ces questions par le biais de démarches déjà engagées, d'études de cas territoriaux et d'échanges.

↳ **retour sur la rencontre précédente et l'utilisation de la trame de bonne pratique élaborée, témoignages par les gardes et agents du littoral**

Intervention de Ludivine GABET, Bénédicte GUILLOTTE du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche / SyMEL



À télécharger ➔ [étude Val de Saire](#)

↪ restitution d'une étude sur le devenir de l'activité agricole du marais de Cagny

Intervention de Béatrice RODTS, Responsable d'Antenne, chambre d'agriculture du Calvado



↪ les enseignements du Val de Saire

Intervention de Ludivine GABET, Bénédicte GUILLOTTE du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche / SyMEL et Isabelle RAUSS, chargé de mission au Conservatoire du littoral (délégation Normandie)

À télécharger ➞ [enseignements du Val de Saire](#)

↪ *approche adapto en baie de Lancieux, estuaire de l'Orne et baie d'Authie*

Intervention de Tony DUROZIER, chargé de mission adapto au Conservatoire du littoral



À télécharger ➞ [approche adapto](#)

↪ *présentation du contexte de la vallée de la Saône*

Intervention de Jean-François BLOC, maire de Quiberville-sur-Mer, et Camille SIMON, chargée de projet au Conservatoire du littoral (délégation Normandie) – Projet territorial Vallée de la Saône / Projet PACCo

À télécharger ➞ [projet territorial de la Saône](#)



↳ visite des sites de la basse vallée de la Saône

Visite animée par Camille SIMON, chargée de projet au Conservatoire du littoral (délégation Normandie) – Projet territorial Vallée de la Saône / Projet PACCo, Tom MAILLET, chargé d'affaires à la Communauté de communes Terroir de Caux, Samuel COMONT, technicien milieux aquatiques au Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie (SMBVSVS) et Laurent TOPIN, directeur du SMBVSVS.

